FORMATION : PARCOURS SPECIFIQUE POUR AIDES-SOIGNANTS EXPERIMENTES SOUHAITANT INTEGRER LA L2 DE LA FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

DURÉE DE LA FORMATION
420 heures : 12 semaines en discontinu avec réalisation d'un stage de 175h au sein du territoire de l'institut de rattachement



NOMBRE DE PARTICIPANTS ET COUT DE LA FORMATION
16 stagiaires maximum
3000 euros par participant (repas non pris en charge)



PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRE AVANT L'ENTRÉE EN 2ÈME ANNÉE DE FORMATION INFIRMIÈRE

- Se porter volontaire et être retenu par son employeur
- Disposer d'une expérience professionnelle en qualité d'aide-soignant d'au moins 3 ans à temps plein sur la période des 5 dernières années à la date de la sélection
- Être admis en IFSI après passage des épreuves de sélection réservées aux candidats relevant de la formation professionnelle continue
- Réaliser et valider un parcours spécifique de 3 mois (420h) composé de 245 heures de formation théorique et de 175 heures de stage
- Disposer d'une attestation de formation aux gestes d'urgence de niveau 2 en cours de validité
- Etre titulaire d'un baccalauréat ou avoir obtenu une équivalence ou une dispense de ce grade (article L.612-3 du code de l'éducation)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION



- En référence avec l'arrêté du 3 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier
- Assimiler les enseignements incontournables de la 1ère année de formation en soins infirmiers
- Consolider les connaissances et les compétences liées aux sciences infirmières et techniques infirmières acquises lors du parcours professionnel et personnel afin d'intégrer avec succès la 2ème année de formation en soins infirmiers
- Développer une méthode de travail spécifique au rythme d'une formation universitarisée de niveau licence
- Aborder sereinement le dispositif grâce à un accompagnement et un suivi régulier



CONTENU DU PARCOURS SPÉCIFIQUE DE 3 MOIS

- 1ère partie théorique de 4 semaines (140h) : Du 04/10/2027 au 29/10/2027
- 2ème partie théorique de 2 semaines (70h) : Du 17/01/2028 au 28/01/2028
- 3ème partie théorique de 1 semaine (35h) : Du 06/03/2028 au 10/03/2028
- 5 semaines de stage (175h) : Stage du 13/03/2028 au 14/04/2028
- Les apports seront réalisés par les formateurs IFSI, médecins, selon plusieurs méthodes pédagogiques : cours magistraux, analyses de pratiques à partir d'expériences vécues, outils pédagogiques innovants comme l'utilisation de la simulation en pratique avancée…
- Formation en présentiel au sein de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé de l'EPSM de la Somme

DISPOSITIF D'EVALUATION

Mobilisation des connaissances pour permettre la validation des compétences 1, 2, 3 et 5 à la hauteur des attendus de première année. Validation des compétences 1, 2 et 3 en stage.

MODALITES D'INSCRIPTION



Dépôt des candidatures des professionnels souhaitant suivre le programme des 420 h avec vérification de la recevabilité du dossier : **du 01/04/2027 au 04/06/2027**

Pour tout complément d'informations :
PasserelleASL2@epsm-somme.fr